



Arnaque d'un site internet

Par **leylatan**, le **26/01/2014** à **23:23**

Bonjour, alors je vous explique mon cas. J'ai commandé des chaussures sur internet sur un site que je n'avais jamais vu auparavant <http://www.niketnrequis2013.fr> sur le site il est bien dit que aucun prélèvement ne sera effectué avant la livraison de la commande. Surprise, 2 jours plus tard je vois mon compte débiter mais pas de livraison dans les entourages. Je reçois ensuite un mail expliquant que le produit est en rupture de stock donc je dois choisir un autre produit. Le problème c'est que je dois choisir un autre article sans être remboursé du précédent ! Le gros problème c'est que ce site n'est pas français ! Je m'en suis rendu compte seulement après le paiement effectué .. Dans ce cas que pourrais-je faire ? Y a-t-il une solution de se faire rembourser ? On m'a envoyé un dernier mail m'indiquant que le remboursement s'effectuera dans les 2-4 semaines que c'est sécurisé par SSL mais je n'ai toujours pas eu de remboursement .. Merci de bien vouloir m'éclairer ..

Par **mimi63**, le **28/03/2014** à **17:04**

[fluo]**BONJOUR**[/fluo] **marque de politesse**

j'ai commandé en décembre 2013 sur le même site <http://www.niketnrequis2013.fr> ma commande a bien été prise en compte ils ont prélevé la somme le même jour que ma commande et au jour d'aujourd'hui je n'ai jamais reçu cette commande je les ai relancés en envoyant des mails en français et même en anglais mais ils ne répondent pas pourtant quand je vais sur le site j'ai mon compte qui est créé alors voilà du coup je ne sais plus quoi faire .

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **leylatan**, le **28/03/2014** à **17:41**

C'est exactement pareil, c'était tout simplement une arnaque. Il faudra peut être qu'on demande un remboursement auprès de notre banque, mais je ne connais pas vraiment

Par **mimi63**, le **29/03/2014** à **18:20**

bonjour

.
oui mais je ne sais pas si notre banque remboursera je ne pense pas mais se que je comprend pas c'est quand même un site sécurisé donc on se doute pas d'une arnaque. [smile17] mais je n'arrive pas à comprendre car comme on peut voir sur mon compte, j'ai quand même des numéros de transaction, n° de commande donc je comprend plus rien j'espère juste que si d'autres personnes commandent il ne se feront pas arnaquer qu'ils verront nos messages avant ..

Information de commande - Commande #525

Qté. Produits Total

1 ea. air max 90 bg noir blanc, air max 90

Nike Homme - EU 42= UK 7.5 =US 8.5

€51.00

€51.00 Sous-Total:

€15.00 Forfait de Livraison (Meilleure Route):

€66.00 Total:

Historique de commande & commentaires

Date Statut de commande Commentaires

12/12/2013 pending

12/12/2013 processing Order payment is successful! Transaction

ID:mb111312122022345260

12/12/2013 processing Order payment is successful! Transaction

ID:mb111312122022345260

Par **leylatan**, le **29/03/2014** à **20:10**

Je suis actuellement à la banque postale, j'ai entendu que si j'écrivais une lettre à mon centre financier je pourrais peut-être avoir un remboursement car l'achat a été effectué par cb. Il faut se renseigner. Allez à votre banque poser leur la question vous aurez sûrement une réponse plus approfondie

Par **mimi63**, le **30/03/2014** à **00:25**

merci beaucoup je vais aller y voire et poser la question on verra bien et merci encore

Par **moisse**, le **30/03/2014** à **10:40**

Bonjour,

En présence d'une contestation signalée dans les 70 jours de l'envoi du relevé de banque, la banque fait signer un document attestant que ce n'est pas le titulaire de la carte bancaire ou une personne autorisée par ses soins, qui a effectué la transaction.

Les transactions ont pour principe d'être irrévocables, afin de créer la confiance des commerçants dans ce moyen de paiement.

C'est donc via un faux en écritures que vous récupèrerez (peut-être) votre argent.

J'ignore si les risques sont réels avec un commerçant étranger.